



Le 27/05/2026 - Communiqué mail - Auteur : Mairie d'Amboise | Temps de lecture : +/- 15 secondes

Aménagement circulation et stationnement

Rappel - Aménagement de voirie

Chemin rural n°73

Jusqu'au 20 juin 2026 la circulation des piétons est interdite chemin rural n°73.

Descriptif des travaux :

- Mise en sécurité de la circulation des piétons.

Référence arrêté municipal n°26-AT-0132

Rappel - Travaux d'aménagement

Rue du Vau de Bonnin

Jusqu'au 25 juin 2026 :

- Le dépassement des véhicules, autres que les deux-roues, est interdit aux véhicules légers et poids lourds.
- Le stationnement des véhicules légers et poids lourds est interdit.
- La vitesse maximale autorisée des véhicules est fixée à 30.

Référence arrêté municipal n°26-AT-0111

VOS CONTACTS

Mairie d'Amboise

02 47 23 47 23

webmaster@ville-amboise.fr

